

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 10 Décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 02 décembre 2019.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 08
Votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 00

**Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER — M. HILAIRE – M. GAUTHIER –
M. BOUNIARD - M. CORNET – Mme GRENIER – Mme PIQUEMAL.**

**Excusés : M. EUVRARD a donné procuration à M. BOUNIARD.
M. JOLLIVET a donné procuration à M. GAUTHIER.
Mme PEREZ a donné procuration à M. VOLLE.
Mme BEUGNET.**

Absents : Mme RAMUS, M. RIFFARD et Mme LEBRAT.

Monsieur Philippe BOUNIARD a été élu secrétaire.

Objet : DM3 – Budget Principal.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2019 du Budget Principal :

- Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	DEPENSES	
			Augmentation des crédits	Diminution des crédits
67	6748	Autres subventions exceptionnelles	13 000 €	
014	739223	Reversement FPIC	7 000 €	
022	022	Dépenses imprévues		1 400 €
65	6574	Subvention de fonctionnement aux associations		1 000 €
011	615231	Entretien et réparations voirie		10 000 €
011	61558	Entretien et réparations Autres biens mobiliers		600 €
011	6226	Honoraires		3 000 €
011	60632	Fournitures de petits matériels		4 000 €
TOTAUX			20 000 €	20 000 €

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 10 décembre 2019.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 11 décembre 2019
LE MAIRE,
André VOLLE.

